

Action « Soutenez-nous » - «Une fondue à vie au Lodge 2800 » | Conditions générales

Acceptation des Conditions Générales

Les présentes conditions générales (ci-après, « les Conditions Générales ») ont pour objet de définir les conditions régissant l'utilisation de ce site et les droits et obligations régissant la relation entre Saint Bernard Paradise SA (ci-après, « SBP ») et l'internaute désirant participer au financement du projet Lodge 2800 porté par SBP dans le cadre de l'action « Soutenez-nous » matérialisée par la prestation « Une fondue à vie au Lodge 2800 » (ci-après, « le Donateur »).

En consultant, en s'inscrivant et en utilisant ce site, le Donateur reconnaît avoir lu et accepté, sans réserve, les présentes Conditions Générales et déclare s'engager à respecter l'ensemble des droits et obligations y figurant.

SBP se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les présentes Conditions Générales. Il est par conséquent recommandé de consulter régulièrement la dernière version des Conditions Générales. En consultant et en utilisant le site, le Donateur accepte toute modification portée à ces Conditions générales.

Donations

L'action « Soutenez-nous » matérialisée par la prestation « Une fondue à vie au Lodge 2800 » a pour but d'aider SBP à lever une partie des fonds nécessaires au financement du projet Lodge 2800. Les buts auxquels seront affectés les dons reçus sont précisément présentés sur ce site. Les dons perçus sont versés directement à SBP (ou à STRIPE en cas de paiement via cet outil de paiement en ligne qui le reverse à SBP). SBP s'engage à renseigner le Donateur de l'avancée future du projet Lodge 2800.

En participant à l'action « Soutenez-nous » matérialisée par la prestation « Une fondue à vie au Lodge 2800 », le Donateur effectue une donation au sens des art. 239ss CO. La relation entre SBP et le Donateur est donc exclusivement régie par les art. 239ss CO, à l'exclusion de toute autre disposition. Le don effectué par le Donateur ne lui donne droit à aucune prétention à l'encontre de SBP. Le Donateur reconnaît expressément que son don ne lui donne notamment aucune vocation au capital ou au bénéfice actuel(s) ou futur(s) de SBP.

En acceptant ces Conditions Générales, le Donateur reconnaît expressément que son don à SBP est irrévocable et inconditionnel, les dispositions légales impératives étant réservées. Dès lors qu'il aura rempli le champ « données personnelles » de ce site, le Donateur :

- i) s'engage à effectuer son don à SBP immédiatement en payant i) via l'outil de paiement en ligne STRIPE ; ii) par virement bancaire ; ou iii) au moyen du bulletin de versement qu'il recevra par courrier. Ainsi, tout montant promis au titre de l'action « Soutenez-nous » matérialisée par la prestation « Une fondue à vie au Lodge 2800 » est dû même si le projet Lodge 2800 ne devait aboutir pour quelque raison que ce soit ;
- ii) renonce expressément à demander la restitution des fonds donnés à SBP pour quelque motif que ce soit. Cette renonciation vaut notamment pour le cas où le projet Lodge 2800 ne devait se réaliser pour quelque raison que ce soit.

En acceptant de participer à l'action « Soutenez-nous » et en remerciement pour sa contribution au projet, le Donateur pourra bénéficier de cette action aux conditions suivantes :

- i) dès qu'il aura effectué son don, le Donateur recevra une carte de membre nominative et non-transmissible ;
- ii) cette carte donne droit – dès que le Lodge 2800 sera exploité - à une fondue à vie pour 1 personne au restaurant du Lodge 2800 (sans boisson, ni autre accompagnement) pendant la période d'ouverture de celui-ci ; la montée au Lodge 2800 en remontée mécanique n'est pas comprise dans la prestation ;

iii) la prestation est nominative et s'éteint lors du décès du Donateur.

Limitation de responsabilité

Dans aucune circonstance SBP ne peut être tenue pour responsable à l'égard du Donateur de tout dommage, y compris indirect ou consécutif, lié au projet Lodge 2800.

Le Donateur déclare renoncer à toute prétention en dommages-intérêts à l'encontre de la Société dans le cadre du projet Lodge 2800. Ainsi, la responsabilité de la Société ne saurait être engagée notamment en cas d'inexécution du projet Lodge 2800, pour quelque raison que ce soit.

Action « Engagez-vous »

En plus de l'action « Soutenez-nous » décrite précédemment, SBP offre aux personnes physiques ou morales qui souhaiteraient étudier la possibilité d'investir une somme de 20'000.- CHF ou plus dans le projet Lodge 2800 la faculté de prendre contact avec SBP sous la rubrique « Engagez-vous » de ce site. En remplissant le champ « Engagez-vous » de ce site, l'internaute effectue une simple demande de mise en contact. SBP garde toute liberté de traiter, refuser ou donner suite à cette demande.

Protection des données

Toutes les données personnelles entrées sur ce site sont recueillies, traitées et utilisées selon les dispositions en vigueur relatives à la protection des données personnelles.

SBP prend toutes les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité et la confidentialité des données collectées. Les données collectées ne seront traitées et utilisées qu'en vue de la réalisation du financement du projet Lodge 2800. Les données collectées ne seront transmises à des entreprises tierces que dans la mesure strictement nécessaire à la mise en œuvre du financement du projet Lodge 2800.

Newsletter

SBP n'enverra une newsletter au Donateur que si le Donateur a préalablement et expressément confirmé que SBP devait activer à son intention son service de newsletter.

Si le Donateur ne désire plus recevoir de newsletter de la part de SBP, le Donateur peut à tout moment résilier ce service en envoyant une requête en ce sens à info@lodge2800.ch.

Divers

Les donations à SBP n'ouvrent droit à aucun avantage fiscal dans l'état actuel du droit Suisse.

Droit applicable

Ces Conditions Générales sont régies par le droit interne suisse.

For

Tous litiges, différends ou prétentions nées des présentes Conditions Générales ou se rapportant à celles-ci, y compris à leur validité, nullité, interprétation, seront soumis à la juridiction exclusive des tribunaux ordinaires compétents au siège de SPB.

Conditions Générales en vigueur au 10 décembre 2016

Saint-Bernard Paradise SA
Av. des Grandes-Maresches 108
1920 Martigny
Suisse
info@lodge2800.ch